

# Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois

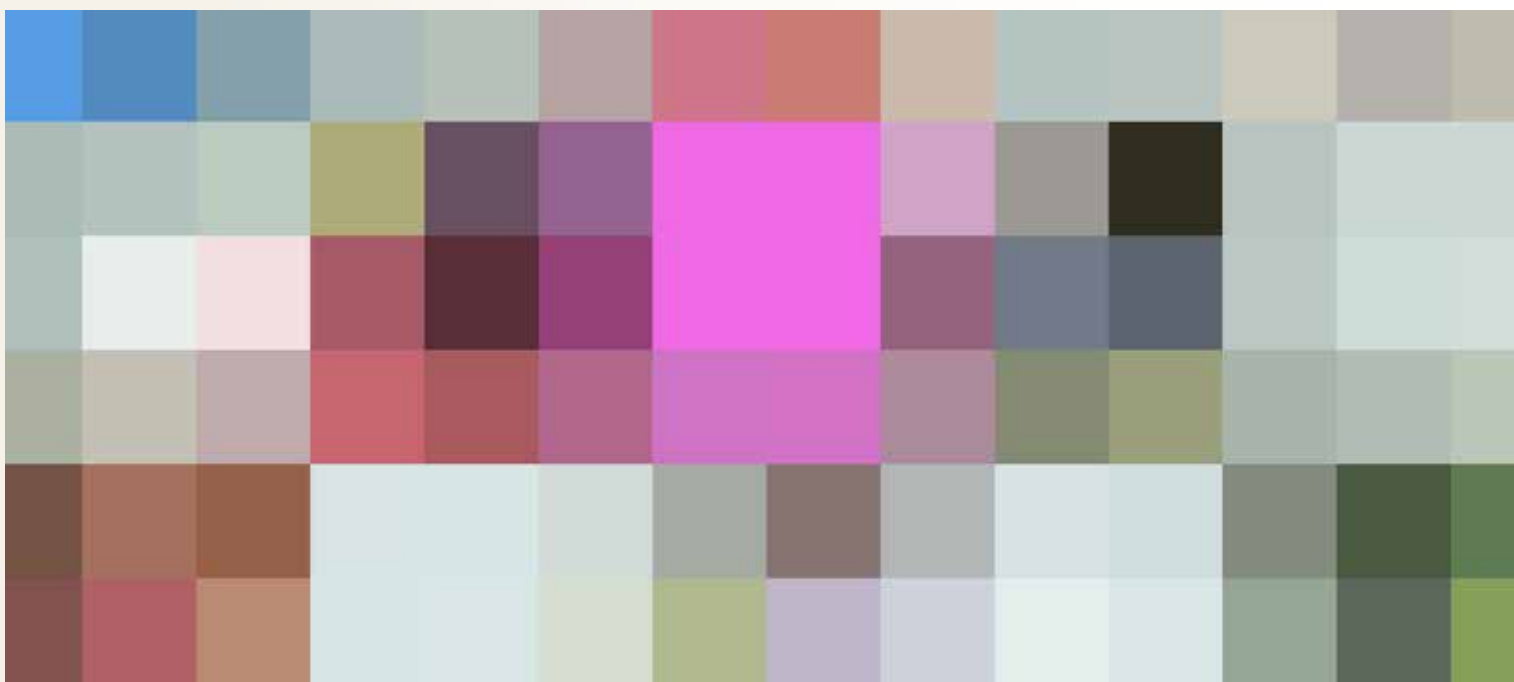
---

# La Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois est un établissement de l'EPDSAE.

---

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE) accueille des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans les grands secteurs de l'action sociale :

**la Prévention, la Protection de l'Enfance, le Handicap.**



Dans le champ de la Protection de l'Enfance, la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois propose une gamme de prestations graduées visant à adapter l'accompagnement au plus près de l'évolution des besoins du public accueilli.



---

# L'organisation

---

## MEF de l'Avesnois

### Prévention

Service d'Etayage Précoce de la Parentalité  
8 familles

Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien à Domicile  
Diapason - 18 mesures

### Internat

49 places  
4/11 ans : 15 places - 11/15 ans : 16 places - 16/18 ans : 12 places - 16/21 ans : 6 places  
(semi-autonomie)

### Autonomisation

Service d'Accompagnement Extérieur en Appartement  
10 places

### Mise à distance du lieu de vie habituel

Service d'Intervention Educative  
11 sessions de 22 jours - 9 places

### Accueil en urgence

Dispositif d'accueil d'urgence partagé  
MEF de l'Avesnois - Maison des Enfants - AFEJI

Accueil Fratries 24h  
4 places (Internat)  
Hors dispositif d'urgence partagé et week-end



---

# Les modes d'accompagnement

---

## Le Service d'Etayage Précoce à la Parentalité

---

Le SEPP s'adresse aux familles non prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou qui en formulent la demande.

Ce service s'adresse aux enfants de moins de 6 ans.

### Les missions

---

Ce service a pour objectif de :

- ▶ Rompre l'isolement social des parents
- ▶ Développer les compétences parentales
- ▶ Promouvoir les activités d'éveil et de construction de soi

### Les modalités d'accueil

---

L'accompagnement est mis en œuvre sous la forme de rencontres, d'entretiens et d'ateliers (éveil, vie quotidienne, groupe de parole...)

### L'équipe

---

Educatrice de Jeunes Enfants, assistant de Service Educatif, psychologue.

### Contact

---

Mail : [hlescut@epdsae.fr](mailto:hlescut@epdsae.fr)

Téléphone : 03.27.67.35.40



# DIAPASON

## Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien A Domicile

Le service intervient à la suite d'une mesure judiciaire d'assistance éducative ou d'une mesure administrative d'accueil provisoire confiant l'enfant à un tiers, en autorisant son hébergement en famille.

Ce service s'adresse aux enfants de moins de 4 à 18 ans.

### Les missions

Ce service a pour objectif de :

- ▶ Eviter la séparation et l'institutionnalisation
- ▶ Garantir un soutien éducatif à l'enfant au sein de sa famille et de son environnement social
- ▶ Développer et consolider les compétences parentales

### Les modalités d'accompagnement

Interventions à domicile 365 jours sur 365 : interventions programmées ou en urgence si nécessaire.

Permanence téléphonique 24h/24

Accueil ponctuel de l'enfant à l'internat si nécessaire

Périmètre d'intervention du service : à 30 mn de Maubeuge

### L'équipe

Assistants de service éducatif, psychologue.

### Contact

Mail : [kbouaziz@epdsae.fr](mailto:kbouaziz@epdsae.fr)

Téléphone : 03.27.67.35.40



# L'internat

Dans le cadre de la mission de Protection de l'Enfance, les unités d'internat assurent l'accueil en hébergement complet de garçons et filles confiés à l'ASE par décision judiciaire ou administrative.

Ce service s'adresse aux enfants de 4 à 21 ans.

## Les missions

- ▶ Garantir la sécurité de l'enfant
- ▶ Assurer les prestations liées à l'hébergement
- ▶ Accueillir, observer, évaluer et proposer une orientation au plus près des besoins de l'enfant
- ▶ Favoriser les apprentissages élémentaires, l'épanouissement personnel et la socialisation de l'enfant
- ▶ Favoriser l'autonomisation dans les actes de la vie quotidienne, consolider le projet scolaire et professionnel pour les adolescents
- ▶ Mettre en œuvre avec l'enfant et sa famille un projet personnalisé articulé avec le Projet Pour l'Enfant établi par les services de l'aide sociale à l'enfance

## L'équipe

Assistants de service éducatif, moniteurs éducateurs, éducateur sportif, maîtresses de maison, psychologue, agents de nuit.

## Contacts

Mail : [schoner@epdsae.fr](mailto:schoner@epdsae.fr)  
Téléphone : 03.27.67.35.40 (4/11 ans)

Mail : [cdenis@epdsae.fr](mailto:cdenis@epdsae.fr)  
Téléphone : 03.27.67.35.40 (16/21 ans)

Mail : [kbouaziz@epdsae.fr](mailto:kbouaziz@epdsae.fr)  
Téléphone : 03.27.67.35.40 (11/15 ans)

Mail : [hlescut@epdsae.fr](mailto:hlescut@epdsae.fr)  
Téléphone : 03.27.67.35.40 (16-21 ans - Service de pré-autonomie)



# Le Service d'Accompagnement Extérieur en Appartements

Le service accueille des jeunes majeurs, de 18 à 21 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance, éventuellement après un passage à l'unité de semi autonomie de la MEF de l'Avesnois.

## Les missions

Ce service favorise l'**autonomie et l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes accueillis.

Il vise à :

- ▶ aider le jeune à dépasser les moments de solitude après un séjour important en collectivité
- ▶ créer et soutenir un réseau social autour du jeune
- ▶ maintenir l'équilibre des relations familiales
- ▶ consolider son projet scolaire ou professionnel
- ▶ préparer la fin de l'accompagnement en l'aidant à trouver les ressources nécessaires au sein de son environnement.

## Les modalités d'accompagnement

L'accompagnement est souple (développement de l'autonomie) et rigoureux (suivi/contrôle). Des entretiens hebdomadaires, des visites non programmées ainsi que des temps collectifs sont organisés.

La MEF dispose de studios à Maubeuge (4 places), à Aulnoye Aymeries (4 places). Une convention a été mise en place avec le Foyer de Jeunes Travailleurs de Maubeuge (2 places).

## Contact

Mail : [hlescut@epdsae.fr](mailto:hlescut@epdsae.fr)

Téléphone : 03.27.67.35.40

# Le Service d'Intervention Educative

La prise en charge du séjour doit préalablement être validée par les services de l'ASE. Le service peut accueillir jusqu'à 9 enfants de 12 à 18 ans pour 11 sessions de 22 jours.

## Les missions

Créer les conditions d'une rupture avec le mode de fonctionnement habituel, susceptible de remobiliser le jeune et d'amorcer un changement de perspectives.

## Les modalités d'accompagnement

Les modalités d'accompagnement reposent sur :

- ▶ Des repères non négociables (rythme de vie, hygiène, communication avec l'extérieur)
- ▶ Une vie quotidienne articulée autour de temps collectifs, semi-collectifs, individuels,
- ▶ L'utilisation de supports sportifs
- ▶ Un projet individualisé au plus près de la singularité et de la problématique de chacun
- ▶ Des observations quotidiennes, une évaluation pluridisciplinaire en fin de séjour
- ▶ Les objectifs initiaux sont évalués par l'équipe, puis avec l'enfant, son référent et la famille.

Identification :

- ▶ Des axes à travailler
- ▶ Des capacités, potentialités sur lesquelles s'appuyer
- ▶ Des perspectives pour amorcer le changement ou conforter la remobilisation de l'enfant

## L'équipe

Psychologue, maître de maison, agent de nuit, éducateurs sportifs, éducateurs spécialisés.

## Contacts

Mail : [rbruyez@epdsae.fr](mailto:rbruyez@epdsae.fr)  
Téléphone : 03.27.67.35.40

## La maison de Félix

L'espace rencontre parents/ enfants s'adresse à tout enfant accueilli à l'internat de la MEF de l'Avesnois (4/ 21 ans), dans les circonstances qui suivent :

- ▶ 1<sup>ère</sup> rencontre parents/ enfant suivant l'accueil de l'enfant à la MEF
- ▶ Visites en lieu neutre avec présence d'un tiers
- ▶ Droits de visite libres accompagnés
- ▶ Droits réservés : temps d'échanges et d'information parent(s)/ professionnels MEF

## Le dispositif d'accueil d'urgence partagé

Le dispositif d'accueil d'urgence partagé est un partenariat entre la MEF de l'Avesnois, la Maison des Enfants et l'AFEJI (Association des Flandres pour l'Éducation, la formation des Jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle).

Chaque établissement assure alternativement l'accueil d'urgence selon un calendrier établi semestriellement et communiqué à la Direction Territoriale de l'Avesnois. Les enfants accueillis sont âgés de 4 à 18 ans.

## L'accueil fratries 24h

Hors permanence dans le cadre du dispositif d'accueil d'urgence partagé, la MEF de l'Avesnois assure l'accueil des fratries (4 places) durant 24h maximum, sauf le week-end.



## Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois

119, La Fâche aux Cailloux - B.P.20139 - 59620 Monceau-Saint-Waast

Tél. 03.27.67.35.40 - Fax : 03.27.66.61.55 - monceau@epdsae.fr

[www.epdsae.fr](http://www.epdsae.fr)

IPNS : Réalisation  
Direction de la  
Communication  
de l'EPDSAE  
20-04-15